

## SEMIRAMIS, LE CHEF-D'ŒUVRE D'UN AMATEUR ?

L'étude de la villa Sémiramis à Saint-Raphaël réalisée par le Service régional de l'Inventaire général en 1989, résulte d'une requête de la COREPHAE de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'action de Paul-Albert Février au sein de cette assemblée en faveur de dossiers d'urgence destinés à garder la mémoire d'édifices menacés de destruction<sup>1</sup>.

Promise en effet à la démolition par un permis en date du 2 mars 1988, la villa passa le 20 octobre de la même année devant la COREPHAE qui décida de ne pas la protéger, estimant que les modifications qu'elle avait subies et l'amputation d'une partie de ses dispositions lui ôtaient l'essentiel de son intérêt. Elle chargea donc le Service régional de l'Inventaire général d'établir un dossier analytique qui sauvegarderait l'information une fois l'édifice disparu. Sa destruction intervint à la mi-1991 après de multiples épisodes<sup>2</sup>.

L'étude de cette propriété fut donc un acte administratif<sup>3</sup>. L'analyse détaillée des parties existantes, leur relevé complet, une couverture photographique abondante et la consultation du dossier de protection dressé par la Conservation

---

1. Paul-Albert Février fut Vice-Président de la Commission régionale de l'Inventaire général de 1972 à 1982 ; Vice-Président de la Commission nationale de l'Inventaire Général à partir de 1989 et membre de la COREPHAE à partir de 1985.

2. Entre-temps, le ministre de la Culture avait pris une instance de classement le 30 août 1988. Présentée cette fois devant la première section de la Commission supérieure des Monuments historiques, la villa n'obtint pas plus de succès malgré des avis très partagés. Le ministre leva donc l'instance de classement le 13 mars 1989, ce qui provoqua la requête des associations locales devant le tribunal administratif de Nice le 9 avril 1990. Elle resta elle aussi sans résultat. La villa fut donc détruite comme les délais le permettaient.

3. L'étude et les restitutions sont de François Fray, les relevés graphiques de Nathalie Pégand, les photographies de Gérard Roucaute. La documentation est consultable au Service régional de l'Inventaire général, Direction régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 23, boulevard du Roi-René 13617 Aix-en-Provence Cedex.

régionale des Monuments historiques ont permis d'établir avec une quasi certitude l'état d'origine et de reconstituer les états successifs de l'édifice. Elle témoigne ainsi que l'observation archéologique peut s'appliquer à un ouvrage contemporain.

Rien dans les dimensions de cette villa, rien non plus dans son plan n'aurait dû attirer l'attention, d'autant que ce quartier s'était peuplé de villas de styles plutôt convenus où seule l'*Argentine*<sup>4</sup> captait les regards avec son mirador dominant le rivage de ses 28 mètres. Mais le baron russe Charles Pontus de Knoring qui l'édifia à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> sous le nom d'*Ecbatane*<sup>6</sup> en fit une demeure néo-assyrienne dont l'étrangeté tranchait sur le voisinage. En effet, la succession des terrasses, l'étagement des enceintes crénelées, les volumes simples de la villa et de la tour rappelaient ce que l'on avait pu restituer des grands ensembles urbains ou palatiaux de la Mésopotamie (fig. 1).

À la mort du baron, la villa échut en 1917 à son frère qui la revendit. La propriétaire suivante se débarrassa de la partie est du jardin, vite bâtie, et céda en 1924 la villa à Joseph Thévenet. Celui-ci l'agrandit, la rebaptisa *Sémiramis* et procéda aux modifications les plus lourdes de conséquences en aliénant la terrasse nord sur laquelle furent construites deux maisons.

Au moment de l'étude (fig. 3), la villa, encadrée de deux ailes symétriques, s'élevait sur une unique terrasse à laquelle conduisait une rampe carrossable montant du boulevard du bord de la mer. C'est le relevé complet et précis de cet édifice et de ses aménagements extérieurs, lié à la critique des quelques documents disponibles (plans d'urbanisme successifs, cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle) (fig. 2) qui nous a permis de restituer un état d'origine presque complet.

*Ecbatane* n'était à ses débuts qu'un simple volume cubique dont les façades crénelées cachaient une toiture de zinc très plate en pavillon. Elle occupait le centre d'une succession de trois terrasses qui descendaient vers la mer (fig. 4). L'entrée se faisait au nord depuis l'avenue des Chèvrefeuilles par un portail ouvert dans une tour monumentale (fig. 5). Des murailles crénelées scandées de tourelles clôturaient la propriété et soutenaient les terrasses reliées entre elles par des escaliers. Un module uniforme rythmait ces murailles dont le relevé a confirmé la régularité et permis la restitution des parties disparues. Cette disposition s'étendait à l'est, au-delà de la limite actuelle, mais elle n'a pu être complètement restituée, faute d'une documentation suffisante.

La simplicité du parti opposait la descente de terrasse en terrasse qui offrait à la vue la découverte du paysage marin à l'effet ostentatoire des

4. Dossier d'urgence avant destruction établi par le Service régional de l'Inventaire général en 1977.

5. Le numéro du 18 juin 1899 du *Saint-Raphaël journal* mentionne que le baron est en train de construire, dans le quartier de la Batterie, sans autre précision.

6. Le nom d'Ecbatane, qui fut la capitale de l'empire mède, a été retenu davantage pour son pouvoir évocateur que comme fondement archéologique.



Fig. 1 : Vue d'ensemble de la villa et des terrasses prise du sud-est, depuis le bord de mer. Cette vue correspond au premier état de la propriété et montre tout l'attrait de la répétition des tourelles et des crénelages. Au fond, la tour qui abrite le portail d'entrée.



Fig. 2 : Vue d'ensemble de la villa et des terrasses prise de l'ouest, probablement depuis le mirador de la villa l'Argentine. Cette vue rend compte du deuxième état. On y observe toute l'étendue de la terrasse nord d'entrée et l'ombre des tourelles de la clôture sur la chaussée de l'avenue des Chèvrefeuilles.

murailles crénelées successives vues du rivages. Or cet aspect « jardins suspendus » qui suscita le nom de *Sémiramis* n'était pas exempt de maladresses : entrée de la villa opposée au portail monumental ; perron sans originalité précédant cette entrée ; de plus, le plan de la villa elle-même, banalement symétrique (fig. 8), était celui des innombrables habitations répandues depuis le XIX<sup>e</sup> siècle dans les banlieues par les catalogues et les revues spécialisées ; il avait tout juste été adapté à une vie de villégiature : séjour, réception et cuisine au rez-de-chaussée ; services et chambres de domestiques au sous-sol ; chambres et salles de bain à l'étage.

A ce parti architectural, le baron associa une ornementation étonnamment uniforme réduisant le vocabulaire décoratif à la répétition infinie des mêmes motifs : tables en creux encadrant les baies à l'extérieur comme à l'intérieur, panneaux godronnés sur les tourelles et les menuiseries du rez-de-chaussée, crénelages en escalier sur toutes les murailles et les élévations.

Ce travail est-il vraiment celui d'un architecte ? Si tel était le cas, ne retrouverions-nous pas d'autres réalisations rappelant celle-ci par la distribution, par l'unité de style ou encore par cette série de signes qui caractérisent la pratique du métier et l'évolution d'une carrière ? Aucun des architectes présents à Saint-Raphaël au tournant du siècle, comme Pierre Aublé, Sylvain-Joseph Ravel ou Laurent Vianay, ne semble avoir utilisé ce type d'ornementation, unique d'ailleurs par son uniformité, autant qu'on sache, dans tout le domaine de la villégiature d'Hyères à Menton.

Reste l'inspiration proprement archéologique. Les sources auxquelles le commanditaire pouvait se référer ne manquaient pas mais nous nous contenterons de citer à titre d'exemple l'ouvrage sur l'habitation humaine que Charles Garnier avait publié en 1892<sup>7</sup> à la suite de sa prestation à l'Exposition Universelle de Paris en 1889. On y voit en effet une coupe du Palais de Sargon avec une enceinte tout à fait comparable aux murailles de la villa et, surtout, une vue en perspective du pavillon assyrien de l'exposition dont un certain nombre de détails ornementaux sont troublants : tables en creux des façades, crénelages, panneaux de godrons (fig. 7) paraissent avoir été utilisés tels quels pour les portes intérieures et les tourelles ; il en est de même pour les rosaces identiques à celles qui ornent la cage d'escalier et les plafonds.

La transposition de ces éléments à une demeure privée s'est réduite ici au collage de quelques signes uniformément répétés sur un parti architectural élémentaire. De plus, les dispositions intérieures de la villa ne rappellent en rien celles de la moindre demeure assyrienne. Le nombre des étages, la répartition des pièces et leurs fonctions appartiennent en propre aux usages de la période contemporaine. Dans ces conditions le baron Knoring n'aura-t-il pas été lui-même l'auteur de cette construction, amateur éclairé, dilettante bricolant pour son lieu de villégiature une reconstitution idéalisée et exotique issue de ses rêves

7. C. Garnier et A. Amman. *L'habitation humaine* Paris 1892, p. 166 et 173.

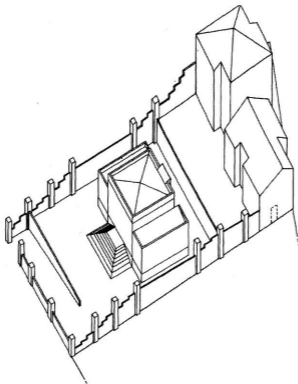


Fig. 3 : Vue axométrique prise du sud-est. C'est l'état de la villa au moment de l'étude ; il correspond aux travaux.

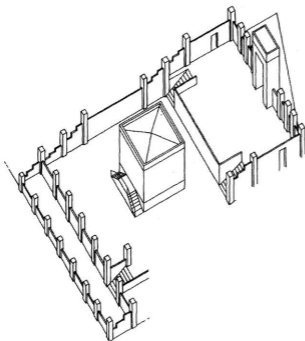


Fig. 4 : Vue axométrique prise du sud-est. Restitution du premier état (1899) montrant l'ensemble de la propriété à l'exception des terrains situés à l'est, identifiables partiellement sur l'iconographie ancienne.

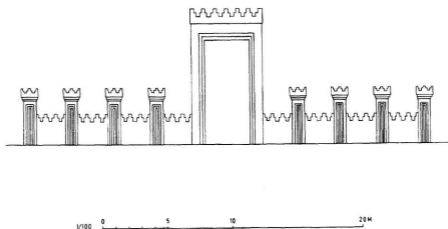


Fig. 5 : Mur de clôture nord et portail de la propriété. Restitution.

Cette composition a été restituée à partir des données métriques des parties conservées d'autres murs de clôture et de soutènement et de l'analyse des vues anciennes. Les battants en fer du portail ont été réutilisés après la cession de cette partie, pour le portail placé sur le bord de mer.

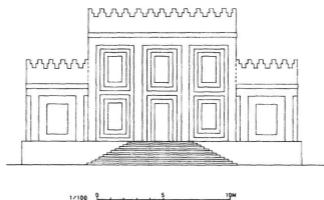


Fig. 6 : Façade antérieure sud. Etat au moment de l'étude. Le relevé met en évidence la façade initiale, au centre. Les deux ailes ont un type d'ordonnance simplifiée qui rompt l'unité de la composition. Elles furent bâties après 1924.

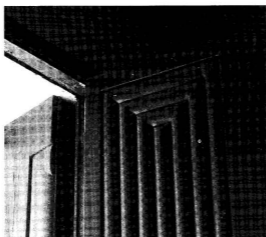


Fig. 8 : Façade antérieure sud. Vue de détail des menuiseries de la porte d'entrée. Les battants de la porte et les volets qui la précèdent, pliables dans l'épaisseur du tableau, reprennent, avec des modules différents, les motifs des tables godronnées.

d'archéologue, à l'instar d'un Théodore Reinach, mais sans commune mesure avec lui ? Tout sépare en effet *Kérylos*, fruit de longues recherches personnelles et de la collaboration avec un architecte<sup>8</sup> d'*Ecbatane-Sémiramis* qui nous paraît plutôt résumer des informations puisées dans des manuels de vulgarisation.

En effet, la villa était dépourvue de toute l'ornementation figurée, peintures, bas-reliefs, appliques métalliques, qui avait constitué la parure des ouvrages assyriens. Le dépouillement volontaire qui a réduit cette architecture à des volumes simples, presque schématiques, a produit paradoxalement un effet d'apparente « modernité » sur lequel il y a lieu de s'étonner. Ses élévations façonnées, enduites et blanchies, destinées à suggérer un orient distinct des habituelles villas mauresques, les menuiseries simplifiées des portes de l'étage et du sous-sol sans le moindre profil mouluré, au quadrillage insistant, le dessin des garde-corps du palier de l'escalier, les frises encadrant murs et plafonds ont une rigueur, très aventureuse en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle français, qui pourrait bien prélude à l'esprit moderniste des années 1920. De fait, cela permit un quart de siècle plus tard justement à Joseph Thevenet (lui-même ou avec un architecte ?) d'agrandir l'édifice sans en trahir l'esprit. Mais une fois encore il est permis de se demander si le nouveau propriétaire ne fut pas à son tour l'auteur de ces aménagements. Peut-on en effet attendre d'un professionnel un travail aussi peu imaginatif que ces ailes assises sur pilotis pour épargner les fenêtres du sous-sol et collées maladroitement (fig. 6) à la façade antérieure ainsi que ces élévations latérales inorganisées ?

8. C'est l'architecte Emmanuel Pontremoli qui a dessiné la villa *Kérylos* construite entre 1902 et 1908.

On mesure là avec quelle difficulté se fait l'histoire de l'architecte privée contemporaine. Faute d'une documentation cohérente, on ne gagnera rien à l'étude d'édifices pris isolément. Seules des enquêtes à grande échelle, sur des séries ou des ensembles, permettront de définir un milieu, des courants, une cohérence<sup>9</sup>.

La villa Sémiramis fait figure d'unicum dans le contexte si éclectique de la villégiature. C'est en approfondissant l'étude de ce contexte que l'on pourra déterminer si l'édifice a joué un rôle dans l'évolution de l'architecture ou s'il n'est qu'un reflet involontaire et fortuit, presque détourné, des sources du XX<sup>e</sup> siècle. On n'en déplorera que plus la disparition.

François FRAY

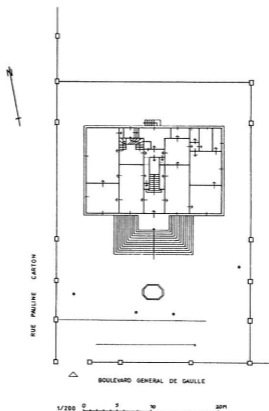


Fig. 8 : Plan schématique du rez-de-chaussée surélevé. Etat au moment de l'étude. Ce plan résulte de l'adjonction au noyau initial à 4 pièces des deux ailes symétriques qui ne comprennent ni sous-sol, ni étage.

9. L'Inventaire général met en œuvre une série d'études d'ensemble de la villégiature sur les côtes françaises, en particulier à Cannes, Biarritz, Hossegor, Cabourg, Deauville, Le Touquet.